BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2710

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Ventes et cessions

994 627 818 RCS Perpignan.
ATELIER LAPORTE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : ATELIER LAPORTE.
Capital : 55100.00 EUR.
Adresse : 19, Rue Gisclard, 66350 Toulouges.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par apport au montant évalué à 55000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Tous travaux de menuiserie intérieure et extérieure; La conception, la fabrication, la réparation, la pose et l'installation d'ouvrages de menuiserie, tels que portes, fenêtres, volets, escaliers, sols, placards, charpentes, agencements sur mesure et éléments d'aménagement; Les travaux d'agencement, d'isolation, de rénovation et de finition liés à l'activité de menuiserie; L'achat, la vente, l'importation, l'exportation de matériaux, fournitures, outillages et produits liés à l'activité..
Adresse : 19, Rue Gisclard, 66350 Toulouges.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **LAPORTE** (Rémi). Nom d'usage : LAPORTE.
Date de commencement d'activité : 1er janvier 2026.
Publication légale : Parjal *du* 14 février 2026.
Déclarations de créances : Greffe du Tribunal de Commerce de Perpignan.
Commentaires : Modification du capital. Modification de la date de début d'activité. Acte sous seing privé en date du 31/12/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE pyrénées orientales 0 € le 12/01/2026, Dossier 2026 00003915. Référence : 6604P01 2026 A 00117. Adresse de l'ancien propriétaire : . Adresse du nouveau propriétaire : 19 Rue Gisclard 66350 TOULOUGES. Les déclarations de créance seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..